

Les huiles essentielles contre les mammites

■ Davantage d'essais sont nécessaires pour confirmer l'intérêt de l'aromathérapie comme **ALTERNATIVE AUX ANTIBIOTIQUES**.

Depuis deux ans, quarante et un éleveurs testent des huiles essentielles pour lutter contre les mammites, sous la houlette de l'Adage (1) d'Ille-et-Vilaine. Ces traitements associent au choix trois huiles parmi les possibilités suivantes : thym, romarin, sauge, laurier, eucalyptus, bois de rose et palmarosa. Les éleveurs les appliquent en massages sur la mamelle ou en déposant quelques gouttes sur l'échine de l'animal malade. « La guérison clinique est de 60 % en moyenne, assure Mathilde Boutin, de l'Adage 35. A comparer avec les antibiotiques (taux de guérison de 40 à 70 %) et les guérisons spontanées (taux de 20 %). » Les taux de guérison bactériologique seront étudiés en 2011.

BONS RÉSULTATS IN VITRO

En parallèle, quarante-neuf huiles essentielles et quatre mélanges ont été analysés en laboratoire. Certaines huiles inhibent le développement des germes mis en culture dans des proportions très importantes. En 2008, la fédération régionale des agrobiologistes de Bretagne, en collaboration avec l'école vétérinaire de Nantes (Oniris) (2), avait déjà testé les huiles essentielles de laurier, de thym et de romarin en injection intramammaire. Alors

que les essais *in vitro* donnaient d'excellents résultats, le bilan était décevant dans les élevages : 42 % de guérisons cliniques et 44 % de guérisons bactériologiques.

« Le lait perturbe l'action antibactérienne des huiles, ce qui explique leur échec en utilisation intramammaire, note Martine Kammerer, vétérinaire chez Oniris. Cette neutralisation est peut-être due aux protéines type caséines ou au calcium présents dans le lait. » Une hypothèse qui sera approfondie dans les prochains mois. Selon la vétérinaire, ce résultat disqualifie l'aromathérapie en tant que traitement antibactérien des mammites. « En revanche, certaines huiles ont des propriétés anti-inflammatoires, contrairement aux antibiotiques, poursuit-elle. L'action décongestionnante sur la mamelle est intéressante pour améliorer l'état clinique de la vache, et par là favoriser la guérison. » A condition qu'elle soit appliquée en massages sur la mamelle. Martine Kammerer reste dubitative sur l'efficacité d'une application sur l'échine.

Vétérinaire au GIE Zone verte, Hubert Hiron est engagé dans le programme d'essais d'Adage 35. Il estime, lui, que les huiles essentielles peuvent remplacer les antibiotiques : elles ont une action antibactérienne,



même en application externe, car « elles diffusent très bien à travers la peau et dans les tissus ». D'après lui, la mammite se déclenche quand le germe rencontre un milieu favorable à son développement. Il faut alors rechercher des problèmes d'équilibre immunitaire, de métabolisme ou de bien-être.

PISTE INTÉRESSANTE

Tous se rejoignent sur un constat : l'aromathérapie est une piste intéressante à laquelle il faudrait consacrer davantage de moyens. « Il n'est pas possible de se passer totalement d'antibiotiques, mais les huiles essentielles peuvent contribuer à en limiter l'utilisation, juge Martine Kammerer. Leur action antibactérienne peut être utilisée contre les maladies respiratoires. » Leur champ d'action pourrait être plus vaste. « En plus des mammites, je les utilise dans le cas d'infections à staphylocoques, d'abcès, d'arthrites, de pneumonies aiguës chez la brebis, de diarrhée chez les veaux », affirme Hubert Hiron.

ELSA CASALEGNO

(1) Agriculture durable par l'autonomie, la gestion et l'environnement. (2) Ainsi que l'Institut de l'élevage et les chambres d'agriculture de Bretagne.

MASSAGE

Les huiles essentielles appliquées en massage sur la mamelle infectée ont une action anti-inflammatoire.

C. THIRIET

TRAITEMENT

Coût faible

● Selon l'Adage 35, le coût d'un traitement aromathérapique de sept jours contre les mammites est de 2,53 € (pas de délai d'attente). A comparer aux 47 € dans le cas d'un traitement antibiotique (incluant le lait non livrable).



Propriétés antibactériennes et anti-inflammatoires

● **Les huiles essentielles** s'obtiennent par distillation, puis décantation de plantes aromatiques. Elles peuvent contenir jusqu'à plusieurs centaines de molécules (phénols, terpènes, aldéhydes, etc.). Leurs propriétés sont multiples :

- **antibactérienne** (thym, laurier) confirmée, proche des antiseptiques ;
- **anti-inflammatoire et décongestionnant** (eucalyptus, romarin), constatées sur le terrain ;

- **antiparasitaire et fluidifiant** respiratoire ;
- **immuno-stimulante** à confirmer (thym) ;
- **une action sur le système nerveux central**, selon les tenants de l'aromathérapie.

Les huiles essentielles ne sont pas des produits anodins. Certaines sont toxiques : la sauge peut être abortive, les phénols possèdent une toxicité dermique et hépatique, etc. Une formation s'impose pour les utiliser correctement.